COMMUNE DE MONTENESCOURT

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON D'AVESNES LE COMTE

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 août à 19H00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montenescourt, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. Freddy BALAVOINE, Maire, suite à la convocation en date du 11 septembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.
Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :
Etaient présents : MM BALAVOINE Freddy, VICTOR Claudine, LHERBIER Raymond, DOUDOUX Philippe, MERVILLE Freddy, DAVID Eddie, FACON Laurent
Absents excusés : Mme LETOCART Sophie
VICTOR Claudine est élue secrétaire.

Objet : INFORMATION SUR LA DEMISSION DE MONSIEUR FLAMENT GAUTHIER, ADJOINT AU MAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Gauthier FLAMENT, adjoint au Maire, en date du 5 septembre 2025, pour raisons personnelles.

Cette démission a été transmise à Monsieur le Préfet, conformément aux dispositions de l'article L.2122-15 du Code général des collectivités territoriales.

La commune est actuellement dans l'attente de la décision formelle de la Préfecture.

Monsieur le Maire remercie Monsieur FLAMENT pour son engagement et le travail accompli durant son mandat d'adjoint.

Le Conseil Municipal prend acte de cette démission.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

Vu l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que, tous les ans, le Président de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI,

Considérant qu'il appartient au maire de chaque commune de présenter ce document au conseil municipal,

Considérant la transmission du rapport d'activités 2024 au maire en date du 23 juillet 2024,

Les membres du Conseil municipal :

Approuve le rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FARDA – TRAVAUX URGENTS DE REMPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA SALLE DES FETES

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nécessité d'effectuer en urgence le remplacement des menuiseries de la salle des fêtes, ces dernières présentant un état de vétusté avancé, avec des problèmes d'isolation thermique et phonique ainsi qu'un risque pour la sécurité des usagers,

Vu le dispositif de soutien financier du Département dans le cadre du FARDA (Fonds d'Appui Rural pour le Développement et l'Aménagement),

Considérant que les travaux sont indispensables pour maintenir l'usage et la sécurité de cet équipement communal à destination du public,

Considérant l'urgence de la situation, liée à la période hivernale et à la programmation prochaine d'événements communaux,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la totalité :

DÉCIDE :

De solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre du FARDA pour le financement des travaux urgents de remplacement des menuiseries de la salle des fêtes ;

D'approuver le projet de travaux, pour un montant estimé à 20 000 €, sur la base du devis établi par l'entreprise DELPORTE, en attendant la réception de deux autres devis destinés à compléter la consultation ;

De s'engager à inscrire la dépense correspondante au budget communal ;

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention et à la réalisation des travaux.

Questions diverses :

- **Club de judo**

Il est demandé au club de judo de transmettre ses statuts afin d'établir une convention claire et conforme aux obligations réglementaires.

- **Installation d'un casier Vinted**

La société Vinted a proposé l'installation d'un casier de retrait sur le domaine public. Toutefois, un casier similaire est déjà installé au garage DEPREZ, ce qui interroge sur la pertinence d'un second équipement. Le Conseil ne souhaite donc pas accepter cette proposition.

- **Réunion FDE**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion de la Fédération Départementale d'Énergie (FDE) est prévue prochainement. Madame l'adjointe au Maire y participera en représentation de la commune.

- **Réunion Tereos**

Trois conseillers municipaux participeront à la prochaine réunion organisée par Tereos. Le Maire remercie les élus pour leur mobilisation.

- **Repas des aînés – Animation**

L'animation du repas des aînés, prévu le 30 novembre, a été trouvée. Il s'agira d'un spectacle assuré par le chanteur Frédéric Loann, pour un tarif de 295 € TTC, frais de déplacement inclus.

Concernant le repas, il est proposé de se rapprocher de Monsieur DAUCHY, résident de la commune, afin d'étudier une éventuelle prestation.

- **Arbre de Noël**

Pour l'arbre de Noël, une première proposition de spectacle a été reçue, pour un montant de 995 € HT. Le Conseil reste en attente d'autres offres, avant de prendre une décision définitive.

Fait le 15 septembre 2025,

Le Maire,
Freddy BALAVOINE